



## COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU COMITÉ DE PARENTS

*COMPTE RENDU d'une réunion du Comité de parents de la Commission scolaire Pierre-Neveu tenue le mercredi 24 février 2010 au bureau administratif de la Commission scolaire Pierre-Neveu, 525 de la Madone, Mont-Laurier, à 19 heures 00.*

### PRESENCES

Moreault, Denis	É.P.S.J.
Dallaire, Nathalie	St-Eugène
Martel, Mylène	De la Lièvre Sud
Coutu, Chantal	EHDAA
Borduas, Pierre (substitut)	Jean XXIII/Pavillon Sacré-Cœur
Houle, Mona	Aux Quatre-Vents
Vaillancourt, Caroline	Des Trois Sentiers
Chénier, Julie (substitut)	Ferme-Neuve/Des Rivières
Despaties, Marie-Lou	Secrétaire

### ABSENCES

Chalifoux, Karine	Val-des-Lacs
Michaudville, Sophie	Du Méandre
Pilon, Katy	De la Carrière/Madone

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Moreault fait l'ouverture de la séance à 19h05.

### P-1677-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Nathalie Dallaire, secondé par Mme Mona Houle, que l'ordre du jour suivant soit accepté :

- Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Parcours de formation au secondaire
- Suivi et adoption du compte rendu du 27 janvier 2010
- Suivi des différents comités
- Consultation projet protecteur de l'élève
- Besoin en professionnels
- Projet éducatif
- Persévérance
- Projet de règlement modifiant les régimes pédagogiques préscolaire
- Budget
- Correspondance
- Dépôt de documents
- Varia
- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## PARCOURS DE FORMATION AU SECONDAIRE

Messieurs Pierre Bohémier et Faby Brière de la Commission scolaire Pierre-Neveu nous présentent les choix de parcours de formation qui sont offerts aux élèves du secondaire de notre commission scolaire.

### P-1678-10 SUIVI ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 27 JANVIER 2010

Il est proposé par Mme Mona Houle et appuyé par Mme Nathalie Dallaire que le compte rendu du 27 janvier 2010 soit accepté tel qu'expédié par la secrétaire, sans que cette dernière soit tenue d'en faire lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## SUIVI DES DIFFÉRENTS COMITÉS

### CONSEIL DES COMMISSAIRES ET COMITÉ EXÉCUTIF

*M. Moreault nous présente un résumé de la rencontre. Il nous informe sur :*

- ✓ *À l'exécutif :*
  - *demande de subvention de la part d'un élève;*
  - *double facturation (taxes scolaires) pour un citoyen;*
  - *installation d'un ascenseur à l'école des adultes Christ-Roi de Mont-Laurier;*
  - *aménagement du sous-sol à l'école de Notre-Dame-de-Pontmain;*
  - *circuit d'autobus vendu à M. Lachaine.*
  
- ✓ *Conseil des commissaires :*
  - *la section 3L de la Fédération des commissions scolaires du Québec sera dissoute, une nouvelle association avec des règles plus souples sera créée;*
  - *les noms du protecteur de l'élève et de son adjoint pour notre C.S. seront connus au mois de mars;*
  - *services éducatifs dispensés pour 2011;*
  - *rapport du vérificateur externe : tout est conforme;*
  - *adoption du plan triennal, de la liste des centres et des actes d'établissement pour 2010-2011;*
  - *terrain synthétique, la C.S.P.N. s'engage à fournir un montant supplémentaire de 50 000,00 \$;*
  - *un commissaire demande que des cours de comptabilité soient offerts aux jeunes (rapport d'impôt, REER, etc.);*
  - *vente de chocolat à teneur insuffisante en chocolat (10% alors que 70% est exigé). Les circonstances restent à préciser.*

### COMITÉ EHDAA

- ✓ *Mme Chantal Coutu nous résume la dernière rencontre du comité EHDAA qui a eu lieu le 10 février dernier. Les sujets abordés sont les suivants :*
  - *présentation de la clientèle et du financement;*
  - *services éducatifs complémentaires;*
  - *la rencontre annulée du mois de janvier ne sera pas reportée mais plutôt répartie sur l'ensemble des réunions à venir;*
  - *projet reconnaissance : fabrication d'aimants, les détails sont à venir.*
  
- ✓ *Mme Coutu nous informe également sur la rencontre des président(e)s des CCSEHDAA à laquelle elle a participé le 30 janvier dernier à Montréal :*
  - *Consultation dans le but de produire une brochure afin d'outiller les parents d'enfants EHDAA;*
  - *Projet de loi 88, trois commissaires parents siégeront dorénavant, dont un commissaire parent EHDAA.*

## **P-1679-10 DISTRIBUTION DE LA BROCHURE PRÉPARÉE PAR LA CSPN AFIN D'OUTILLER LES PARENTS D'ENFANTS EHDAA ET INVITATION**

Puisque le comité de parents a participé au financement de la brochure produite par le CEHDAA afin d'outiller les parents d'enfants EHDAA, il est proposé par Mme Mona Houle, et secondé par Mme Caroline Vaillancourt, de mandater Mme Chantal Coutu afin que cette dernière s'informe des procédures de distribution mises en place par le CEHDAA concernant la diffusion de cette brochure de même que les modalités d'envoi des invitations à siéger au comité EHDAA fait par la CSPN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Le projet de règlement préparé par la C.S.P.N. concernant le protecteur de l'élève devrait être envoyé aux membres du comité de parents d'ici environ 15 jours (via courriel et par la poste). Il est demandé aux membres d'en prendre connaissance afin d'être en mesure de donner une réponse rapidement.

### **BESOIN EN PROFESSIONNELS**

M. Moreault rappelle aux membres du comité qu'à cette date, il est important de vérifier auprès de leur C.É. respectifs quels seront les besoins en professionnels pour l'année prochaine de manière à en présenter la demande à la C.S., si besoin il y a.

### **PROJET ÉDUCATIF**

M. Moreault renseigne les membres sur les ententes de partenariat entre la C.S. et les C.É. Ces ententes permettront de fixer des objectifs concrets à atteindre grâce au budget accordé, de s'assurer de l'engagement de l'école et d'en assurer le suivi par la C.S. Il serait souhaitable que chaque C.É. fasse le point sur l'avancement du projet éducatif au moins deux fois l'an.

### **PERSÉVÉRANCE**

Dans le cadre de la marche pour la persévérance scolaire qui a eu lieu en février dernier, des rubans verts ont été distribués pour encourager les jeunes à persévérer. Des rubans sont disponibles pour les membres du comité de parents.

### **PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÉGIMES PÉDAGOGIQUES PRÉSCOLAIRE**

M. Moreault partage son point de vue sur les questions posées par la ministre concernant l'adoption de ce règlement. Le comité de parents s'entend sur les points suivants :

- Redoublement du 1<sup>er</sup> secondaire autorisé : Non, doit être une mesure d'exception uniquement (procéder par dérogation);
- Entrée progressive (maternelle) : Oui (c'est déjà le cas dans notre C.S.);

- Étirer le calendrier scolaire sur 7 jours : Non, le temps passé en famille et dans sa communauté est primordial;
- Abroger l'article 19 : Non, pour les mêmes raisons que citées plus haut.

M. Moreault se charge de transmettre ces réponses à la fédération des comités de parent.

## **VARIA – LA COUR D'ÉCOLE EST-ELLE UN LIEU PUBLIC APRÈS LES HEURES DE COURS?**

Mme Caroline Vaillancourt se questionne à savoir si la cour de récréation doit être accessible pour la communauté en dehors des périodes de classe. M. Moreault lui répond que la cour d'école est un lieu public car tous les citoyens y contribuent. L'école doit être ouverte sur la communauté. Cependant, cette dernière doit être sécuritaire donc, sauf exception, la cour d'école devrait être disponible pour la communauté.

## **BUDGET**

Un résumé du budget est présenté aux membres (pièce jointe au présent compte rendu).

## **CORRESPONDANCE**

Une liste de la correspondance est remise aux membres.

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- ✓ *Budget 2009-2010 (suivi);*
- ✓ *Procès-verbal (adopté) d'une séance ordinaire du Comité exécutif de la CSPN, tenue le 15 décembre 2009.*

## **P-1680-10 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Julie Chénier, secondé par Mme Nathalie Dallaire, que la séance soit levée. Il est 21h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE